

1.3 Diplômes de l'enseignement supérieur

En 2015, près de 700 000 diplômes de l'enseignement supérieur ont été délivrés. Depuis 1985, ce nombre a plus que doublé, malgré le passage aux **formations licence-master-doctorat** (LMD) à la rentrée 2007 qui a supprimé certains diplômes universitaires tels que les **Deug** ou les maîtrises. Les diplômes se sont aussi diversifiés et sanctionnent un nombre d'années d'études souvent plus élevé.

En 2015, environ un tiers des diplômes délivrés sont de niveau bac+2 : brevets de techniciens supérieurs (**BTS**), diplômes universitaires de technologie (**DUT**), ainsi que la majeure partie des diplômes délivrés par les écoles paramédicales et sociales. Ces diplômes de niveau bac+2 ont fortement augmenté depuis 1985, surtout jusqu'en 2000, beaucoup plus modérément ensuite. Entre 1985 et 2015, le nombre de BTS a quadruplé, pour atteindre 133 000 ; celui des DUT a doublé entre 1985 et 2000 pour ensuite fluctuer autour de 47 000 par an. L'essor de ces diplômes a suivi l'arrivée dans l'enseignement supérieur de nombreux titulaires de baccalauréats technologiques et, plus récemment, de baccalauréats professionnels. De plus en plus d'étudiants titulaires de BTS et DUT choisissent de poursuivre leurs études, souvent en **licence professionnelle** (49 000 diplômés en 2015). Ainsi, six ans après leur baccalauréat, 28 % des bacheliers de 2008 qui ont poursuivi leurs études

supérieures dans une section de technicien supérieur (**STS**) ont obtenu un diplôme d'au moins bac+3. C'est le cas de 70 % des bacheliers de 2008 engagés dans un DUT.

Entre 2005 et 2015, le nombre de diplômés de licence a modérément progressé (+ 7 %). En revanche, le nombre de diplômés de bac+5 a fortement augmenté (plus de 40 %), et ce, notamment au sein des écoles de commerce et des universités. Cette évolution prend place dans un contexte de recomposition de l'offre universitaire avec la disparition des maîtrises et l'émergence d'un diplôme unique de second cycle, le master : certains étudiants qui s'arrêtaient à la maîtrise sont désormais encouragés à poursuivre jusqu'au master.

La parité femmes/hommes est très variable d'une filière à l'autre. En 2005 comme en 2015, 84 % des diplômés des écoles paramédicales et sociales sont des femmes. Les femmes sont également majoritaires parmi les diplômés de santé par les universités et de BTS dans une spécialité des services, ainsi que parmi les titulaires d'un master et d'une licence (hors licence professionnelle). *A contrario*, elles restent minoritaires parmi les diplômés des BTS ou DUT dans les spécialités de la production, ainsi que parmi les diplômés des formations d'ingénieurs. Ces écarts tendent cependant à se réduire : en 2015, 30 % des diplômés d'ingénieurs étaient délivrés à des femmes, contre 25 % dix ans plus tôt. ■

Définitions

Formations licence-master-doctorat (LMD) : depuis la rentrée 2003, les formations LMD ont progressivement remplacé le **Deug**, la maîtrise, le DEA et le DESS. La licence est un diplôme de niveau bac+3, le master de niveau bac+5 et le doctorat de niveau bac+8. Ce schéma « 3-5-8 » répond à une volonté d'harmonisation initiée par le Processus de Bologne pour faciliter les mobilités des étudiants. Il tend aussi à diffuser dans les autres filières de l'enseignement supérieur non rattachées aux universités.

Deug, BTS, DUT, licence professionnelle, STS : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche* n° 10, Mesri, 2017.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2017.
- « La poursuite d'études des diplômés de licence en première année de master », *Note d'information du SIES* n° 17, Mesri, 2017.
- « Parcours et réussite aux diplômes universitaires : les indicateurs de la session 2015 », *Note Flash* n° 15, Mesri, 2016.
- « Les étudiants en formations d'ingénieurs », *Note d'information du SIES* n° 4, Mesri, 2016.
- « Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils la cinquième année ? », *Note d'information du SIES* n° 4, Mesri, 2015.

Diplômes de l'enseignement supérieur 1.3

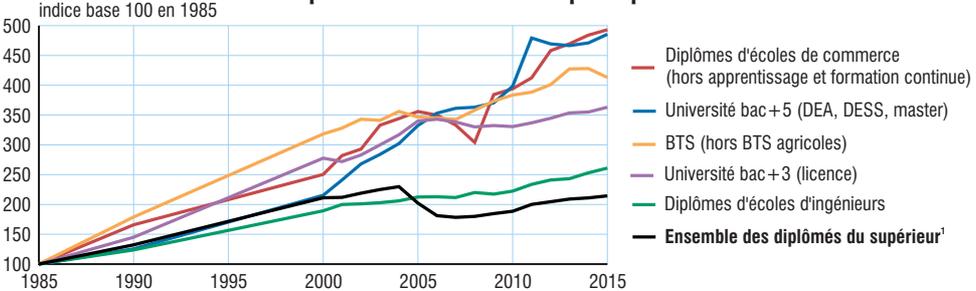
1. Évolution du nombre de diplômes de l'enseignement supérieur délivrés entre 1985 et 2015

	en milliers										
	1985	1990	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Deug-Deust	60	87	125	48	1	1	1	1	1	1	
Licences	49	71	135	59	///	///	///	///	///	///	
Licences LMD hors licences professionnelles	///	///	///	83	117	119	121	125	125	128	
Maîtrises	35	51	94	44	///	///	///	///	///	///	
DESS-DEA	26	33	56	29	///	///	///	///	///	///	
Masters LMD	///	///	///	57	104	125	122	122	122	126	
Doctorats (y compris HDR)	7	7	10	10	13	13	14	14	14	14	
Diplômes de santé délivrés par les universités (y compris LMD)	26	17	13	19	25	28	29	30	30	34	
DUT	23	28	47	46	47	46	47	46	47	48	
Licences professionnelles	///	///	///	24	44	45	47	47	48	49	
BTS	112	123	125	129	136	138	133	
<i>dont BTS hors BTS agricoles</i>	30	53	94	103	114	115	119	126	127	122	
Diplômes d'écoles d'ingénieurs	13	16	25	28	29	30	31	32	33	34	
Diplômes d'écoles de commerce	33	35	39	41	43	44	
<i>dont diplômes d'écoles de commerce, hors apprentissage et formation continue</i>	7	12	18	26	29	30	34	34	35	36	
Diplômes d'écoles paramédicales et sociales	39	41	43	47	47	47	46	
Diplômes d'autres écoles (vétérinaires, journalistes, culture, etc.)	32	33	33	33	33	38	
Ensemble	609	643	660	674	681	695	

Champ : France hors Mayotte avant 2011, France à partir de 2011.

Source : Mesri-SIES.

2. Évolution du nombre de diplômes délivrés dans les principales filières entre 1985 et 2015



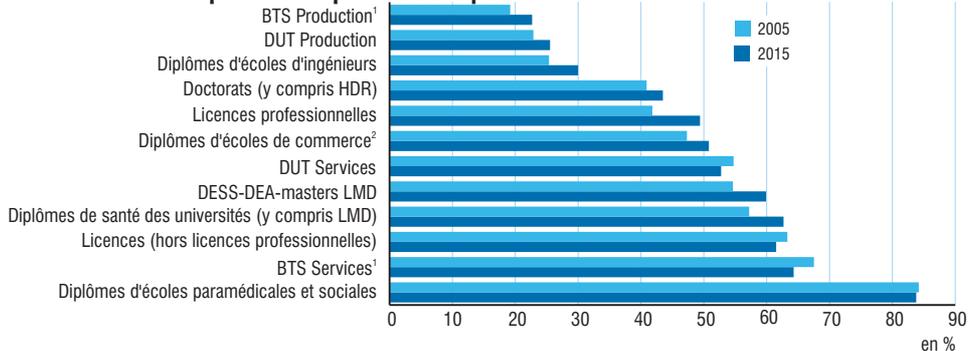
1. Hors diplômés d'écoles paramédicales, sociales, vétérinaires, juridiques, artistiques, culturelles, etc. En 2015, cela représente plus de 84 000 diplômés, soit 12 % de l'ensemble des diplômés délivrés.

Champ : France hors Mayotte avant 2011, France à partir de 2011.

Note : la baisse du nombre de diplômés du supérieur délivrés entre 2004 et 2007 s'explique essentiellement par la disparition des Deug et des maîtrises.

Source : Mesri-SIES.

3. Part des femmes parmi les diplômés du supérieur en 2005 et 2015



1. Y compris BTS agricoles.

2. Hors formation continue et apprentissage.

Champ : France hors Mayotte en 2005, France en 2015.

Source : Mesri-SIES.